

Montréal, le 27 février 2023

Par dépôt électronique (SDÉ)

M^c Joelle Cardinal
Avocate
Hydro-Québec - Affaires juridiques
75, boul. René-Lévesque Ouest
4^e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4

M^c Philip Thibodeau
Avocat
Conseiller juridique principal
Réglementation et réclamations
Énergir
1717, rue du Havre
Montréal (Québec) H2K 2X3

**OBJET : Demande relative aux mesures de soutien à la décarbonation du chauffage des bâtiments
Dossier R-4169-2021, phase 2**

Chère consœur, cher confrère,

Veillez trouver ci-jointe la demande de renseignements n° 8 que la Régie de l'énergie (la Régie) transmet à Énergir et à Hydro-Québec dans ses activités de distribution, dans le cadre du dossier mentionné en titre.

Les réponses à cette demande de renseignements devront être transmises à la Régie **au plus tard le 7 mars 2023 à 12 h.**

Veillez agréer, chère consœur, cher confrère, l'expression de nos sentiments distingués.

(S) Véronique Dubois

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml

p. j.